

Ligue d'Automne 2019

RÈGLEMENT

Le Lausanne-Sports Bowling-Club, avec le soutien et l'aval de l'Association Vaudoise de Bowling, organise une Ligue vaudoise doublettes Automne 2019. Elle est réservée aux joueurs et joueuses titulaires d'une licence AVB 2019-2020.

Elle se déroulera au bowling Miami à Echandens et débutera le mardi 10 septembre 2019 à 19h20 (boules d'essai). Elle regroupera 16 doublettes au maximum, mais aura lieu avec un minimum de 12 doublettes.

Dates des séries de qualification (19h20 boules d'essai) :

1. Mardi 10 septembre
2. Mardi 17 septembre
3. Mardi 24 septembre
4. **Mardi 1er octobre**
5. Mardi 5 novembre
6. Mardi 12 novembre
7. Mardi 19 novembre
8. Mardi 26 novembre

Date des finales :

Mardi 3 décembre à 19h20

Date réservée :

Mardi 10 décembre

Composition des doublettes - remplacements :

Les doublettes peuvent être mixtes. Elles sont composées de 2 titulaires et au maximum de 2 remplaçants (cas de force majeure, absence prolongée pour maladie ou accident des 2 titulaires, à soumettre aux organisateurs ; validation obligatoire avant de jouer).

Un remplaçant peut jouer dans 2 doublettes au maximum.

Pas de changement durant la soirée. Un joueur absent ou qui doit se retirer sera crédité d'un blind à 160. En cas d'arrêt en cours de partie, le score de la partie sera comptabilisé à ce moment-là.

Pendant les qualifications, une doublette peut être représentée par deux remplaçants. Par contre, pour toute la phase finale, un titulaire au moins doit jouer.

Handicaps

Basés sur les moyennes officielles SwissBowling au 30 juin 2019, avec modification selon nouveau listing de Swissbowling du 30 septembre 2019 (valable dès le 5 novembre). Pour les joueurs/joueuses n'ayant pas de moyenne officielle, le handicap sera calculé sur les 6 premières parties (cas échéant, le listing SB au 30.09 prévaudra dès le 5 novembre).

Qualifications :

Chaque doublette jouera 6 parties sur 8 soirées, soit 48 parties au total.

Des points, basés sur le nombre de quilles total avec handicaps, seront attribués chaque soir comme suit :

- Points A :

| | | | |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|------|
| 1 ^{er} : 32 | 2 ^{ème} : 30 | 3 ^{ème} : 28 | etc. |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|------|

Si le nombre de doublettes est inférieur à 16, le nombre de points démarrera au double du nombre de doublettes (exemple : 28 pts pour 14 doublettes)

- Points B :

Chaque partie doublette à 450 et plus = 5 points

Chaque partie doublette de 400 à 449 = 2 points

Au terme des huit soirées qualificatives, le classement se fera à l'addition des points A et des points B.

Finales :

Les 8 premières équipes, au terme des qualifications, prendront part aux finales, qui se dérouleront comme suit :

1. Phase 1 - 2 parties

- Match 1.1 : 1^{er} contre 8^{ème}
- Match 1.2 : 2^{ème} contre 7^{ème}
- Match 1.3 : 3^{ème} contre 6^{ème}
- Match 1.4 : 4^{ème} contre 5^{ème}

2. Phase 2 – 2 parties

- Match 2.1 : Vainqueur match 1.1 contre vainqueur match 1.4
- Match 2.2 : Vainqueur match 1.2 contre vainqueur match 1.3
- Perdant match 1.1 contre perdant match 1.4 (classement final position 5 à 8*)
- Perdant match 1.2 contre perdant match 1.3 (classement final position 5 à 8*)

**Classement positions 5 à 8 au nombre de quilles avec handicaps sur toutes les parties de la phase finale.*

3. Phase 3 - 2 parties

- Vainqueur match 2.1 contre vainqueur match 2.2 (pour 1^{ère} place)
- Pour les places 3 et 4, les perdants des matchs 2.1 et 2.2 seront classés au nombre de quilles avec handicaps sur toutes les parties de la phase finales.

Egalités :

En cas d'égalité, à chaque phase de jeu, l'avantage sera donné, dans l'ordre, à la doublette qui :

1. A le plus petit handicap
2. A la plus petite différence entre la meilleure et la moins bonne série qualificative ou en finale, la meilleure et la moins bonne partie
3. A la meilleure partie (toujours en doublette)

Changements de pistes

Toutes les 3 parties, déplacement de 2 pistes à droite pour les pistes paires et 2 pistes à gauche pour les pistes impaires.

Tenue – Règles

Le Règlement officiel de SwissBowling est applicable. Il est notamment interdit de fumer, vapoter et boire des boissons alcoolisées durant toute la phase de jeu.

Les joueurs/joueuses doivent être présents 20 minutes avant le début de la compétition.

Financement :

Finance d'inscription : 20 fr. par doublette, payables le 1^{er} soir

Chaque soir : 30 fr. par joueur/joueuse

Si un ou deux joueurs sont absents, le fonds de prix pour la soirée est dû (6 fr. par joueur).

Planche des prix (total 2'070 fr.) :

| | | | |
|--------------------|-------|--------------------|-------|
| 1 ^{ère} : | 540.— | 5 ^{ème} : | 180.— |
| 2 ^{ème} : | 420.— | 6 ^{ème} : | 150.— |
| 3 ^{ème} : | 320.— | 7 ^{ème} : | 120.— |
| 4 ^{ème} : | 240.— | 8 ^{ème} : | 100.— |

La planche de prix est basée sur 16 doublettes participantes. Si ce nombre est inférieur, elle sera recalculée. Un minimum de 12 doublettes est requis pour que la ligue ait lieu.

Contestations – protêts

Toute contestation sur le résultat, ou autre, doit être annoncée à l'organisation au plus tard avant le début de l'étape suivante.



LAUSANNE-SPORTS
BOWLING CLUB



Association
Vaudoise
de Bowling

Un protêt doit être déposé par la doublette et par écrit, 48 heures au plus tard après la soirée concernée, avec un dépôt de CHF 50, -- qui sera remboursé en cas de gain de cause. Ces cas seront soumis à l'organisation et au comité A.V.B.

Inscriptions :

Celles-ci doivent être adressées à marctestuz@bluewin.ch ou au +41 78 631 75 64, au plus tard le vendredi 6 septembre 2019.

Tout point non prévu dans le présent règlement sera débattu par les organisateurs de la ligue et le comité AVB.

Pour l'AVB :

Pour le Lausanne-Sports Bowling Club :

Marc Testuz